

**COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 11 avril 2011 à 20 h 30**

Membres : Bonnet Serge, Calmon Bernard, Carrière Frédéric, Vaurs Casadéi Marie Ange, Cassabois Marie Pierre, Doumergue Véronique, Faure Jacques, Lavergne Guillaume, Paréja Félix, Sirieys Sabine, Vaurs Marie Agnès.

Date de convocation : 5 avril 2011

Secrétaire de séance : Guillaume Lavergne

Le Lundi 11 avril 2011 à 20 heures 30, le conseil municipal de MIERS s'est réuni à la salle de la mairie de Miers sous la présidence de Bernard CALMON Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Frédéric Carrière représenté par Serge Bonnet et Sabine Sirieys excusée.

1. Approbation PV du 18 mars 2011

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du compte rendu, Monsieur le Maire en rappelle les principaux points. Monsieur Faure précise que concernant les travaux du presbytère il convient de lire clôture du dossier d'appel d'offres et non clôture de l'appel d'offres.

Cette précision étant apportée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Budget communal

Affectation des résultats 2010

Le conseil municipal après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2010,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de 106 096.67 euros

Que le besoin de financement de la section d'investissement est de :

Solde d'exécution d'investissement 8 757.05 euros

Solde des restes à réaliser d'investissement - 26 785.00 euros

- 18 027.95 euros

Affecte en réserves au compte 1068 section investissement la somme de 18 027.95 euros

Et au compte 002 section de fonctionnement reporté en recettes la somme de 88 068.72 euros

Présentation et vote du budget 2011

Section fonctionnement					
chapitres	dépenses	prévisions	chapitres	recettes	prévisions
011	charges à caractère général	98 165.72 €	013	atténuation de charges	33 140.00 €
012	charge personnel	129 296.00 €	70	produits des services	8 460.00 €
014	atténuation de produits	13 500.00 €	73	impôts et taxes	100 277.00 €
65	autres charges gestion courante	42 780.00 €	74	dotations et participations	126 092.00 €
66	charges financières	11 064.00 €	75	autres produits gestion courante	15 310.00 €
022	dépenses imprévues	21 120.00 €	042	opérations d'ordre entre sections	12 000.00 €
023	virement à la section investiss	67 422.00 €		total	295 279.00 €
				résultat reporté	88 068.72 €
	total	383 347.72 €		total	383 347.72 €

section investissement					
chapitres	dépenses	prévisions	chapitres	recettes	prévisions
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	7 100.00 €	10	Dotations Fonds divers Réserves	25 823.95 €
16	emprunts et dettes	17 518.00 €	024	produits de cession	300.00 €
020	dépenses imprévues	2 900.00 €	021	vt section de fonctionnement	67 422.00 €
040	opérations d'ordre entre sections	12 000.00 €			
		39 518.00 €			
	Programmes (nouvelles propositions)				
	renovation mairie	-8 000.00 €			
	achat terrains	17 000.00 €			
	renovation vestiaire stade	5 000.00 €			
	construction salle des fêtes	10 000.00 €			
	travaux cimetièrre	7 000.00 €			
	aménagement monument aux morts	5 000.00 €			
		36 000.00 €		total	93 545.95 €
	restes à réaliser/programmes	28 081.00 €		restes à réaliser	1 296.00 €
				résultat reporté	8 757.05 €
	total	103 599.00 €		total	103 599.00 €

Vote du taux des taxes pour 2011

Vote reporté au 20 avril en attente de simulation tenant compte du transfert de charges à la CC.
En raison de ce transfert de charges, la commune de Miers qui en 2010 avait reversée à la CC la somme de 13016€ au titre des compensations, versera en 2011 une compensation de 9 843 euros environ, soit une différence de 3 000 €.

Attribution des subventions aux associations

Monsieur le Maire fait part des demandes de subvention reçues ainsi que de la création d'une nouvelle association Football club de MIERS.

Après délibération le conseil décide des subventions pour 2011 et attribue des subventions exceptionnelles au Comité d'animation pour la somme de 400 € aide pour le maintien de la sécurité lors de la fête votive –
Football club de MIERS subvention exceptionnelle de 380 € pour création,
L'Association FLINT'S 2000 € pour aide au démarrage et équilibre budget.

Le conseil précise qu'à compter de 2012 les subventions ne seront attribuées qu'aux associations qui auront déposées une demande accompagnée de leur rapport moral et financier.

Délibération achat équipement

Le Conseil Municipal décide d'acquérir en matériel d'équipement :
Equipement Mairie : 1 Buste Marianne, 2 tables, 1 vidéo projecteur et 1 écran, 1 ordinateur portable.
Equipement atelier : 1 visseuse, panneau de signalisation « Fauchage ».
Equipement extérieur : 2 Corbeilles extérieures, décorations lumineuses.
Et 1 vitrine d'affichage pour l'école.

Proposition de location photocopieur couleur

Monsieur le Maire fait part de 2 propositions de prix pour la location d'un photocopieur multifonction couleur.
1^{ère} proposition concerne un photocopieur d'occasion remis aux normes constructeur : loyer mensuel sur 63 mois : 79.00 €HT
2^{ème} proposition photocopieur matériel neuf pour un loyer mensuel sur 63 mois de 92.00 HT.
Avec contrat de maintenance incluant notamment : Pièces détachées, déplacements et coût copie 0.0085 € HT la copie noire toner compris et 0.085 € HT copie couleur toner compris.
Le conseil municipal opte pour la 1^{ère} proposition.

Le photocopieur actuel SHARP sera donné gratuitement à l'école de MIERS.

Le budget est approuvé et signé à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. Budget Assainissement

Affectation des résultats 2010

Le conseil municipal après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2010,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de	7 344.71 euros
Que le besoin de financement de la section d'investissement est de :	
Solde d'exécution d'investissement	- 2 060.76 euros
Solde des restes à réaliser d'investissement	<u>0.00 euros</u>
	- 2 060.76 euros
Affecte en réserves au compte 1068 section investissement la somme de	2 060.76 euros
Et au compte 002 section de fonctionnement reporté en recettes la somme de	5 283.95 euros

Présentation et vote du budget 2011

Section fonctionnement					
chapitres	dépenses	prévisions	chapitres	recettes	prévisions
011	charges à caractère général	4 192.00 €	70	redevances et autres prestations	21 015.00 €
012	charge personnel	4 500.00 €	74	subventions d'exploitation	0.00 €
014	atténuation de produits	1 020.00 €	75	autres produits gestion courante opérations d'ordre entre sections	2.00 €
65	autres charges gestion courante	2.00 €	042		11 368.00 €
66	charges financières	3 481.00 €			
042	opérations d'ordre entre section	5 000.00 €			
022	dépenses imprévues	455.95 €			
023	virement à la section investiss. opérations d'ordre entre sections	2 403.00 €		total	32 385.00 €
42		16 615.00 €		résultat reporté	5 283.95 €
	total	37 668.95 €		total	37 668.95 €

section investissement					
chapitres	dépenses	prévisions	chapitres	recettes	prévisions
16	emprunts et dettes	7 650.00 €	010	réserves	2 060.76 €
040	opérations d'ordre entre sections	11 368.00 €	021	vt section de fonctionnement	2 403.00 €
			040	opérations d'ordre entre sections	16 615.00 €
	total	19 018.00 €			
	résultat reporté	2 060.76 €			
	total	21 078.76 €		total	21 078.76 €

Le budget ne permettant pas de dégager une provision pour risques de 10 000 €, il est inscrit la somme de 5000 € au chapitre D042.

Le budget est approuvé et signé à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. Résultat enquête publique chemin de « Lamothe »

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'enquête relative au déclassement et à l'aliénation du chemin à Monsieur DOSSETTI s'est déroulée du 7 au 22 mars 2011

Aucune observation n'ayant été enregistrée, le Commissaire enquêteur a émis un avis favorable au déclassement et à l'aliénation de ce chemin.

Considérant qu'aucune observation n'a été faite, le conseil municipal :

- émet un avis favorable au déclassement de ce chemin,
- accepte l'aliénation aux conditions convenues par délibération du 28 octobre 2009
- donne plein pouvoir à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer tous documents relatifs à cette affaire.

5. Consultation pour location pré au dessus du cimetière

Le conseil donne son accord au renouvellement pour la période du 1^{er} mai 2011 au 30 avril 2012. Les personnes intéressées doivent adresser leur offre de prix en recommandée accusée de réception ou les déposer en mairie sous pli cacheté contre décharge au plus tard Le mardi 26 avril 2011 à 14 heures 30 minutes, dernier délai. Le conseil municipal procédera à l'ouverture des plis le même jour à 15 heures. La location sera attribuée au plus offrant.

6. Délibérations de mise à disposition à la CC du Pays de PADIRAC des voies communales revêtues, des sentiers de randonnées, des chemins ruraux et du petit patrimoine rural.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de la mise à disposition de la communauté de communes

- des chemins ruraux nécessaires à l'exercice de la compétence « protection, aménagement, entretien, mise en valeur des chemins ruraux ».
- du petit patrimoine nécessaire à l'exercice de la compétence petit patrimoine rural.
- des sentiers de randonnée nécessaires à l'exercice de la compétence sentiers et circuits de randonnée.
- des voies nécessaires à l'exercice de la compétence voirie.

Après avoir pris connaissance des différents récapitulatifs le conseil municipal considérant sa décision de transférer les compétences

- « Protection, aménagement, entretien, mise en valeur des chemins ruraux »
- « Protection, aménagement, entretien, mise en valeur et animation du petit patrimoine rural »
- « Protection, aménagement, entretien, mise en valeur et animation des sentiers et circuits de randonnée »
- « Création, aménagement et entretien de la voirie »

donne un avis favorable à la mise à disposition de la communauté de communes des chemins ruraux, du petit patrimoine rural, des sentiers de randonnée, et des voies tels que mentionnés dans les états récapitulatifs et autorise Monsieur le Maire à signer les procès verbaux de mise à disposition.

7. Adhésion de la CC du Pays de PADIRAC au syndicat mixte THEGRA LAVERGNE.

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du transfert de la compétence « Création, aménagement, entretien et gestion de centres d'Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH) sur le territoire communautaire et toute action hors temps scolaire à destination des enfants » à la Communauté de communes du pays de Padirac, compétence actuellement portée par le SIVU Thégra-Lavergne, l'adhésion de la Communauté de communes du Pays de Padirac implique la création d'une nouvelle structure « Syndicat mixte Thégra-Lavergne ».

Après avoir pris connaissance du projet de statuts du syndicat mixte scolaire et périscolaire du RPI Thégra-Lavergne, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

-Autorise la Communauté de communes du Pays de Padirac à adhérer à cette nouvelle structure « Syndicat mixte Thégra-Lavergne ».

8. Epicierie : réponse à donner au courrier.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur DUPUIS précisant son intention de cesser son activité pour l'épicerie et souhaitant connaître les exigences de la commune concernant le bail commercial et le logement.

Le conseil municipal prend note de sa décision de cesser l'activité commerciale dans le local communal, néanmoins les clauses inscrites dans le bail devront être respectées et les loyers continueront d'être appelés. Devant la nécessité de sortir d'une situation insupportable pour les 2 parties, la commune se voit dans l'obligation de rechercher un repreneur.

9. Questions diverses.

➤ Inscription de la commune au concours 2011 des villages fleuris.

➤ Jacques Faure souhaiterait qu'un courrier soit adressé aux riverains de la voie communale N°1 pour leur demander de remonter leurs murs.

Il fait part d'un rendez vous avec Monsieur Melou de THEGRA et son remplaçant Monsieur FLORIN pour diagnostiquer les travaux pouvant être réalisés sur les portails du cimetière.

Fin de séance 0h 10

Calmon Bernard,

Cassabois Marie Pierre,

Doumergue Véronique,

Faure Jacques,

Bonnet Serge,

Carrière Frédéric,

Vaurs Casadéi Marie Ange,

Lavergne Guillaume,

Paréja Félix,

Sirieys Sabine,

Vaurs Marie Agnès.